



**HAL**  
open science

## Le mausolée de la villa d'Ussol à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)

Philippe Mellinand, Elsa Sagetat-Basseuil, Renaud Lisfranc

### ► To cite this version:

Philippe Mellinand, Elsa Sagetat-Basseuil, Renaud Lisfranc. Le mausolée de la villa d'Ussol à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2019, Monumentum fecit : Monuments funéraires de Gaule romaine, 76 (1), pp.73-89. 10.4000/gallia.4596 . hal-02321231

**HAL Id: hal-02321231**

**<https://hal.science/hal-02321231>**

Submitted on 6 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# Le mausolée de la villa d'Ussol à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)

Philippe MELLINAND\*, Elsa SAGETAT-BASSEUIL\*\* avec la collaboration de Renaud LISFRANC\*\*\*

**Mots-clés.** Mausolée-temple, Antiquité tardive, sépulture maçonnée, sépulture in villa.

**Résumé.** Le mausolée fouillé sur la ZAC d'Ussol (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône) présente des particularités qui en font tout l'intérêt : chambre funéraire en grand appareil, datation de l'Antiquité tardive, situation à proximité très immédiate d'une villa. Édifié pour accueillir à l'origine une unique sépulture, disposée au centre du monument, il a été probablement en partie

reconstruit lorsqu'un second coffre a été installé dans le caveau en semi-hypogée. Cette reconstruction durant sa phase d'utilisation, puis sa large spoliation à la fin de l'Antiquité, n'ont épargné que peu d'éléments architecturaux correspondant à l'élévation du mausolée. Sur la base de blocs découverts en emploi dans la villa, et grâce aux quelques éléments de décoration préservés, il est toutefois possible de restituer un édifice de type mausolée-temple.

## The mausoleum at the villa of Ussol in Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)

**Keywords.** Temple-mausoleum, Late Antiquity, stone-built burial, burial at a villa.

**Abstract.** The mausoleum excavated at the Ussol ZAC (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône) presents distinctive features that make it all the more interesting: funerary chamber in a large structure, dating going back to the Late Roman Empire, located just beside a villa... It was originally built for a single, central burial, but seems to have been partly rebuilt to accommodate a second stone vault, next to the first one, in the semi-hypogeeum

chamber. This reconstruction, while the chamber was still in use, was followed by the widespread spoliation of the monument at the end of Antiquity. Thus, only a few architectural elements corresponding to the elevation of the mausoleum have been preserved. Nevertheless, based on the observation of reused blocks discovered in the villa, and thanks to the few elements of preserved decoration, it is possible to reproduce a mausoleum-temple type building.

Translation: C. CHAPPUIS, Inrap

La ZAC d'Ussol est située à 1,5 km à l'est de la ville de Saint-Rémy-de-Provence, le long de la route menant à Orgon (Bouches-du-Rhône). Le site qu'elle a recouvert se trouve à quelque deux kilomètres au nord-est de l'agglomération antique de *Glanum*, à 400 m au nord du tracé de la voie Domitienne, et au centre d'un territoire densément occupé, sur lequel sont mentionnées les découvertes anciennes d'une probable villa et de plusieurs stèles et sépultures antiques (Gateau, Gazenbeek dir. 1999, p. 261-263) (fig. 1).

Un diagnostic archéologique, mené entre janvier et février 2011, a montré la présence d'une villa associée à des traces

de viticulture et à un probable mausolée (Paone dir. 2011). La fouille prescrite par le Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte-d'Azur couvrait la totalité de la surface du projet, soit 2 ha qui ont donc été intégralement décapés et fouillés entre juin 2012 et février 2013. Cette vaste opération a révélé des vestiges datés du Néolithique au haut Moyen Âge avec une occupation plus marquée aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. (fig. 2).

Le Néolithique est ainsi représenté par six fonds de silos dont le comblement a livré quelques éclats et outils de silex, des fragments de céramique, des éléments de parure en coquillage et en calcaire, ainsi qu'une grande meule de grès.

\* USR 7299, Aix-Marseille université, CNRS, ministère de la Culture, CCJ, Aix-en-Provence, Inrap Méditerranée, 14 rue d'Anthoine, F-13002 Marseille. Courriel : philippe.mellinand@inrap.fr

\*\* USR 3155 du CNRS-AMU, Lyon 2-UPPA-Paris, IRAA Aix-en-Provence, Inrap Méditerranée, 14 rue d'Anthoine, F-13002 Marseille. Courriel : elsa.sagetatbasseuil@inrap.fr

\*\*\* Inrap Méditerranée, 14 rue d'Anthoine, F-13002 Marseille. Courriel : renaud.lisfranc@inrap.fr

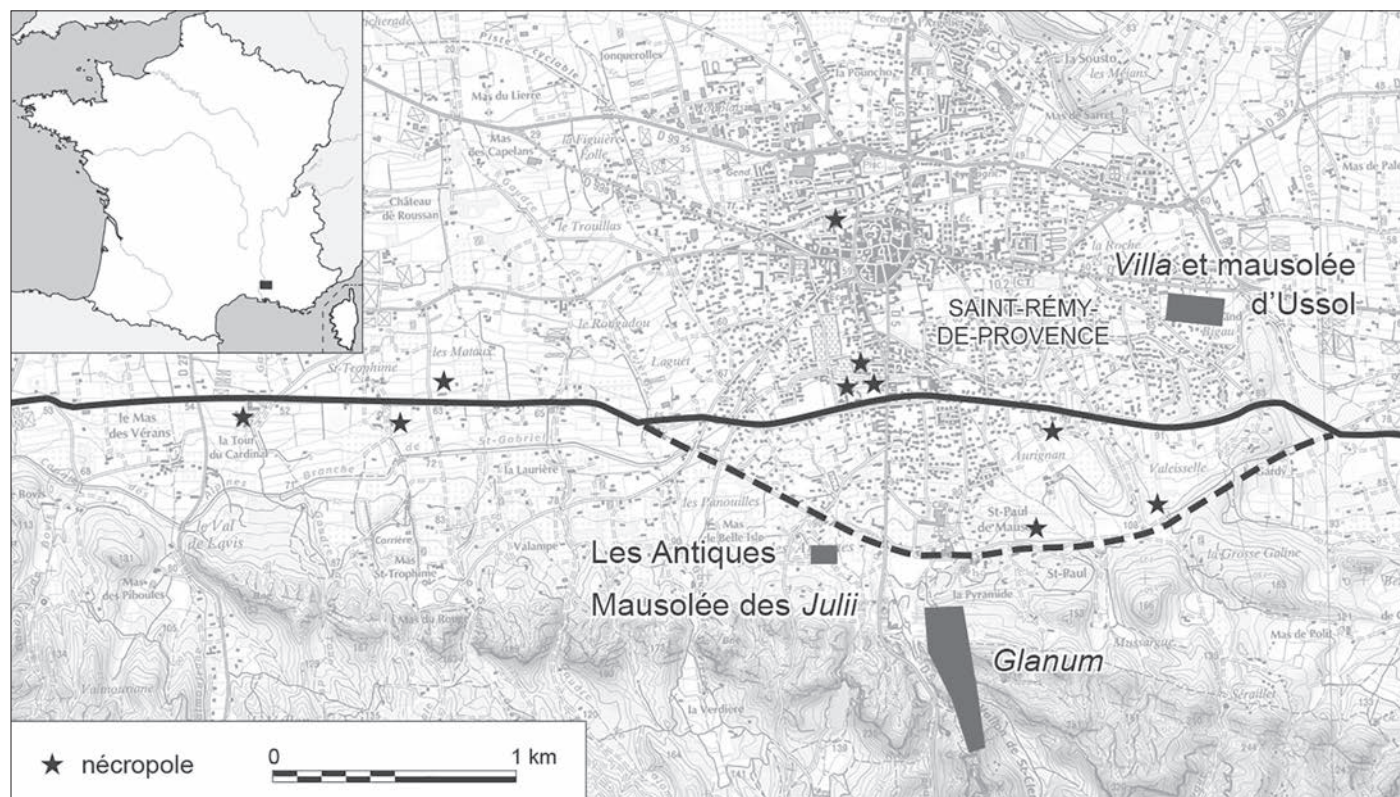


Fig. 1 – Carte de situation de la fouille de la ZAC d'Ussol à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) (DAO : S. Brousse, Inrap, sur fond de plan IGN).

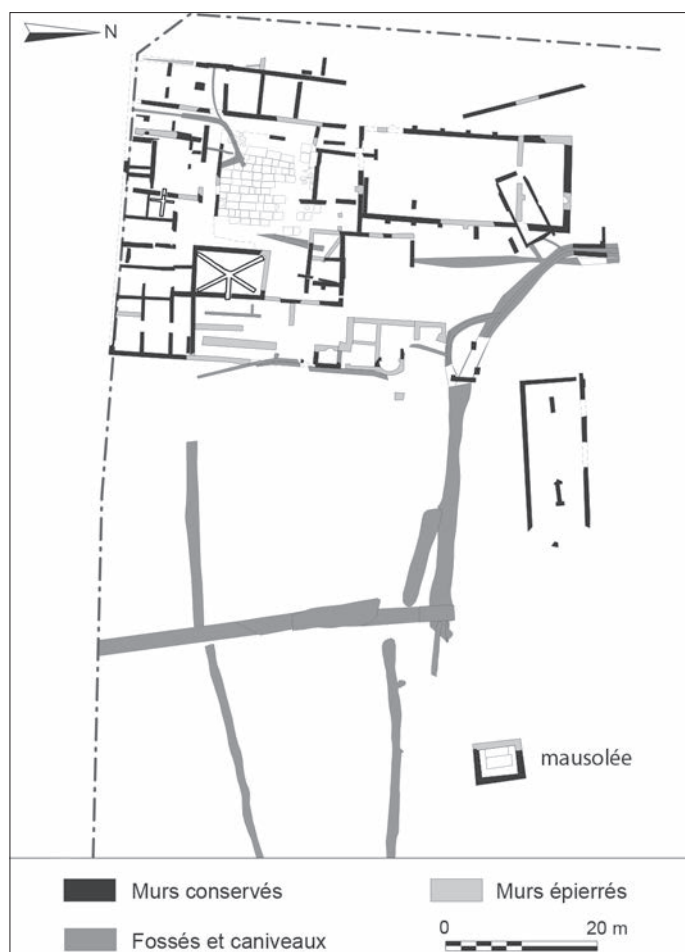


Fig. 2 – Plan général de la villa (DAO : G. Frommherz, Inrap, sur fond topographique de L. Vallières, Inrap).

Ces mobiliers permettent de rattacher cette occupation au Néolithique ancien épicaudal, dont ils constituent un des rares témoignages à l'est du Rhône (Hasler *et al.* 2018).

En partie centrale de la fouille a été mis au jour un enclos funéraire de la fin de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du Fer, composé d'un fossé circulaire d'un diamètre externe de 10,60 m, conservé sur une hauteur d'une vingtaine de centimètres seulement. En son centre était disposé un individu inhumé tête à l'est, allongé sur le dos avec les membres en extension et les mains posées le long du corps, de part et d'autre du bassin. Le défunt reposait dans une fosse très arasée longue de 1,70 m, large de 0,50 m et dotée d'un fond plat. L'étude des restes osseux n'a pas permis de déterminer catégoriquement le sexe de l'individu, mais le caractère masculin du sujet est privilégié<sup>1</sup>. Des mobiliers en alliage cuivreux étaient déposés en accompagnement : un petit disque en tôle perforé au niveau du coude gauche, ainsi qu'une épingle et qu'une pince à épiler. Cette sépulture isolée est située en limite de l'emprise de fouille, son appartenance à un ensemble sépulcral plus vaste ne peut donc pas être exclue.

## UNE VILLA ET SES ABORDS

La villa, reconnue sur une surface d'environ 2 400 m<sup>2</sup>, est localisée dans la frange orientale de l'emprise de la fouille et déborde vers l'est de la limite du chantier (fig. 3). Bien que son plan soit incomplet, il est possible de déterminer certaines des caractéristiques de cet établissement vraisemblablement fondé

1. L'étude de cette sépulture a été menée par L. Bonnabel et I. Schwindenhammer, Inrap.



Fig. 3 – Vue générale de la villa depuis le sud (cliché : D. Glicksman, Inrap).

au cours du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., qui connaît plusieurs extensions ou transformations jusqu'à son abandon vers le milieu du IV<sup>e</sup> s. L'accès se faisait depuis la façade nord de la villa, les bâtiments longeant vraisemblablement une voie antique, située sous l'actuelle « route d'Orgon ».

Les constructions mises au jour se rattachent essentiellement à l'espace de la villa réservé à l'habitation : organisées autour d'une cour centrale dallée d'environ 250 m<sup>2</sup>, les différentes pièces se répartissent en trois ailes, à l'ouest, au nord et à l'est. L'aile occidentale, à vocation thermale, recèle une succession de bassins d'eau froide et une pièce chauffée par un système d'hypocauste. L'aile nord, où il faut certainement placer l'accès principal du bâtiment, rassemble des espaces pouvant correspondre à la partie résidentielle de la villa. Une petite salle chauffée par un hypocauste à canaux « en croix » pourrait correspondre à un *cubiculum*. À la jonction entre ces deux ensembles, une grande pièce, également chauffée, est interprétée comme un espace de réception.

L'aile orientale, partiellement fouillée, semble être dévolue aux pratiques agricoles ; en effet, une série de fosses de récupération de *dolia* pourrait appartenir à un des chais de l'exploitation vinicole.

Au sud de ces différentes constructions, un grand bâtiment de 240 m<sup>2</sup> est caractérisé par des murs périphériques rythmés de contreforts. Cet espace est très arasé, mais on peut possiblement y restituer un second chai, correspondant à une réorganisation ultérieure de la villa.

L'alimentation en eau du domaine s'effectue depuis le sud par un fossé à ciel ouvert qui aboutit à un réseau complexe permettant de diviser les flux en fonction de leur destination : bassins, thermes ou cultures. Ce réseau de fossés, régulièrement entretenu et probablement associé à un moulin hydraulique, est réaménagé à plusieurs reprises, en fonction des modifications apportées aux bâtiments.

Cette demeure avoisine des parcelles cultivées appartenant vraisemblablement au même domaine : les deux tiers occidentaux du chantier sont ainsi occupés par de petites fosses allongées, régulièrement disposées, qui correspondent aux traces de plantation d'un vignoble antique. Ces cultures sont limitées par un réseau de fossés assurant leur irrigation et matérialisant également, pour certains d'entre eux, des limites parcelnaires. Plusieurs types de fosses de plantation qui correspondent à différents champs, mais peut-être aussi à des mises en culture successives, ont été distingués.



Fig. 4 – Vue zénithale du mausolée (cliché : D. Glicksman).

La villa de la ZAC d'Ussol est abandonnée en tant que telle vers le milieu du IV<sup>e</sup> s. ; elle survit donc un temps au déplacement de l'agglomération de *Glanum* sous l'agglomération actuelle de Saint-Rémy-de-Provence dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. (Rolland 1946) et illustre, à son échelle, par les restructurations qui l'affectent, le dynamisme économique du secteur dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s. Une réoccupation partielle du site durant les VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. a été mise en évidence : quelques silos et de probables niveaux d'habitat très arasés indiquent la permanence de l'occupation du site, mais sous d'autres formes, durant l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge.

## LE MAUSOLÉE

### LES VESTIGES EN PLACE

Identifié puis partiellement fouillé au moment du diagnostic, le mausolée a été entièrement dégagé lors de la fouille. Au terme de l'opération, cet élément important du patrimoine saint-rémois a fait l'objet d'une prescription de conservation *in situ* ; il a donc été protégé et remblayé après qu'un moulage en a été réalisé.

Il se présente comme une construction de plan quadrangulaire dont seule la partie inférieure est conservée, installée en tranchée étroite dans un creusement. Le monument est constitué d'un socle maçonné supportant des murs périphériques en grand appareil, doublés de maçonnerie sur leur face interne. Dans l'enceinte ainsi matérialisée, le sol est couvert de béton de tuileau et une sépulture maçonnée, centrée, est construite, à laquelle sera adjointe dans un second temps une deuxième sépulture (fig. 4 et 5).

Le creusement de 6,80 x 5,60 m est conservé sur une profondeur de 1,20 m et présente des parois verticales creusées dans un substrat de limons jaunes compacts et stériles. Le socle maçonné, coulé dans ce creusement, supporte les différents éléments : murs, sol et cuves. Il est constitué d'un blocage de

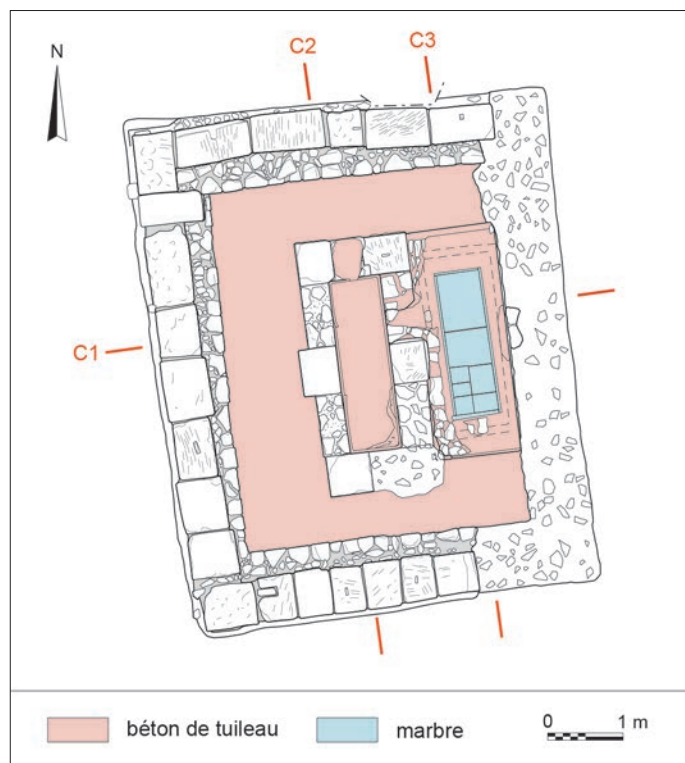


Fig. 5 – Plan du mausolée (DAO : G. Frommherz, d'après J. Deville, G. Frommherz, P. Mellinand).

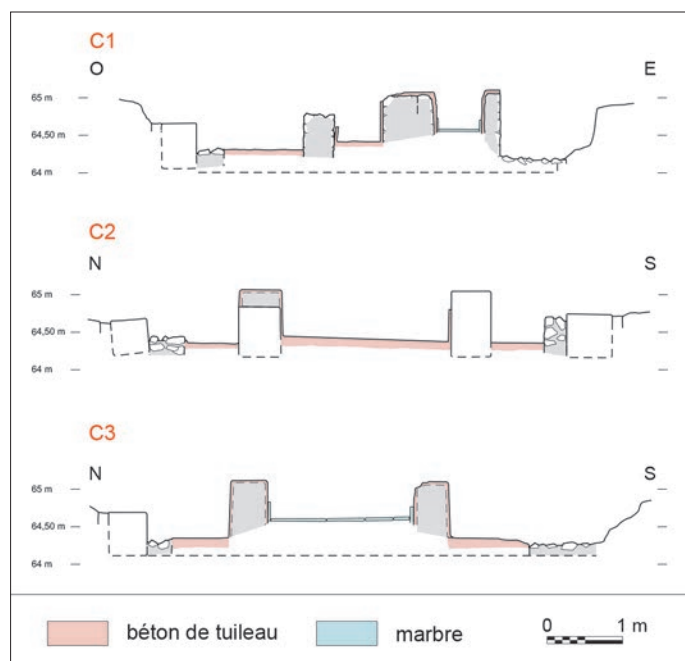


Fig. 6 – Coupes du mausolée (DAO : G. Frommherz).

maçonnerie composé de cailloux et gros éclats de calcaire coquillier noyés dans un mortier de chaux gris, sableux et peu résistant. L'ensemble n'a pas été démonté et son épaisseur est donc inconnue, tandis qu'on ignore également s'il repose directement sur le fond du creusement ou si un réseau de pieux de bois permettait de le stabiliser. Il sert de base aux murs de grand appareil et de radier au sol de béton de tuileau.

Les murs périphériques en grand appareil sont partiellement préservés sur trois côtés du monument. Le mur ouest, intégralement conservé, est long de 6,60 m. Il est construit au moyen

de neuf blocs de calcaire alignés, ceux situés aux extrémités étant communs avec les murs de retour vers l'est. Les joints, épais de 1 cm en moyenne (entre 0,5 et 12 cm), sont remplis de mortier de chaux gris et fin. Ces blocs – dont les dimensions moyennes sont de 0,70 x 0,60 x 0,40 m – sont en calcaire tendre coquillier. Ici utilisés en remploi, ils présentent de nombreuses traces d'outils ainsi que des trous de louve (3 x 10 cm), en position fonctionnelle sur l'un d'eux et sur une face latérale pour trois autres. Ces différents blocs aménagent un parement externe régulier, tandis que vers l'intérieur du monument, l'un d'entre eux, disposé en boutisse<sup>2</sup>, dépasse de 0,30 m le nu du mur, cette irrégularité étant par la suite rattrapée avec la mise en place d'un chemisage maçonné.

Le mur nord est quant à lui conservé sur une longueur de 4,76 m, pour une longueur totale restituée d'environ 5,40 m (fig. 7). Prenant nettement appui contre le mur ouest, il est constitué de cinq blocs de calcaire coquillier conservés – vraisemblablement six à l'origine –, alignés en carreaux et ici utilisés en remploi. L'alignement formé par ces éléments disposés bout à bout n'est pas parfaitement rectiligne, mais légèrement cintré, les espaces existant entre le mur et le creusement d'installation étant comblés par des cailloux de calcaire noyés dans du mortier gris clair. Ils sont liés avec un mortier de chaux gris et fin remplissant des joints dont l'épaisseur varie de 1 à 8 cm. Des trous de louve et diverses découpes sont présentes sur les blocs et témoignent de leur utilisation en position secondaire. Un cadre d'anathyrose est par ailleurs présent sur la face latérale du plus oriental, tandis que celui situé à l'ouest comporte des traces de coin liées à son extraction.

Le mur méridional du monument est également composé de blocs de calcaire coquillier en grand appareil. Sept d'entre eux sont conservés sur une longueur de 3,70 m, dont quatre disposés en boutisse, et il est probable qu'il faille en restituer dix à l'origine pour une longueur de 5,10 m. Assez soigneusement taillés, ils sont ici aussi en remploi. On note la présence de nombreuses traces d'outils, de trous de louve ainsi qu'un cadre d'anathyrose sur le bloc le plus occidental, qui apparaît par ailleurs plus finement taillé. Le module moyen de ces éléments est de 0,60 x 0,60 x 0,40 m et ils sont là encore liés entre eux au moyen de mortier de chaux maigre gris formant des joints épais de 1 à 2 cm. Une encoche taillée au sein d'une des pierres est en outre comblée avec une roche calcaire et du mortier gris.

Le mur oriental a été totalement épierré ; il devait très certainement, à l'instar des trois autres, être construit en blocs de grand appareil. Enfin, la jonction entre les murs ouest et sud montre un assemblage peu soigné, qui laisse penser que la construction de ces murs périphériques s'est achevée à cet angle.

Les quatre murs en grand appareil sont doublés sur leur face interne par une maçonnerie dont la justification semble être de régulariser l'espace intérieur du mausolée et de permettre l'aménagement d'une couverture. Ces constructions sont doublées de cailloux et de moellons de calcaire coquillier noyés dans un mortier de chaux gris sableux et sont diversement conservées, au

2. Le fait que le mur ouest comporte un bloc disposé en boutisse et que cette disposition semble *a priori* sans justification, peut laisser penser que les blocs récupérés pour bâtir ces fondations n'ont pas été retaillés, mais utilisés tels quels, agencés selon leurs dimensions plutôt qu'en fonction des besoins.

maximum sur une hauteur de 0,30 m. La face visible est assisée de façon rudimentaire – 3 assises observées – avec des éléments d'un module légèrement supérieur, tandis que l'épaisseur de la construction – une trentaine de centimètres en moyenne pour des extrêmes à 12 et 40 cm – est composée de cailloux calcaires coulés dans un mortier de chaux sableux gris. Enfin, un enduit de chaux ponctuellement observé au sud, épais de 0,5 à 1 cm au maximum et de même nature que le liant des maçonneries, pourrait éventuellement correspondre à l'accroche d'un placage de marbre disparu plutôt qu'à un enduit apparent.

Le sol de l'espace de plan rectangulaire ainsi défini est recouvert d'un béton de tuileau qui en tapisse l'ensemble autour de la sépulture centrale. Ce sol, qui se développe donc sur une emprise de 4,80 x 3,80 m, est constitué d'un premier niveau de chaux grise mêlée à de petits graviers et reposant sur le radier maçonné, puis d'une couche de mortier plus fin contenant des éclats de calcaire et des fragments de tuiles, et enfin d'une dernière couche de béton de tuileau de couleur saumon, dont la surface est lissée. Celle-ci présente des traces d'usure par endroits, irrégulièrement réparties sur toute la structure. La jonction du sol avec le coffre central maçonné démontre le caractère contemporain de ces deux éléments, tandis que la seconde sépulture lui apparaît clairement postérieure (fig. 8).

## LES ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE DÉCOUVERTS LORS DE LA FOUILLE DU MAUSOLÉE

Quelques rares éléments de décoration et blocs architecturaux ont été retrouvés lors de la fouille du mausolée. Il s'agit principalement d'éléments d'entablement de petites dimensions dont trois, de provenance indéterminée, sont taillés dans du marbre (C1, C2 et D3). Le calcaire local est utilisé pour les autres pièces.

Deux corniches de placage en marbre, C1 et C2, ont été découvertes lors de la fouille du mausolée. Elles présentent des profils associant une moulure en doucine ou en cavet encadrée de bandeaux ou filets et sont comparables à une série de petites corniches de même aspect découverte dans l'emprise de la villa (fig. 9).

Le lit d'attente de la corniche C1, haute de 9 cm, est retailé. La corniche C2, haute de seulement 4,50 cm présente un état de conservation médiocre rendant difficile la discrimination des moulures successives.

Deux fragments en calcaire, D4 et D5, complètent le décor de ce sépulcre et les motifs décoratifs permettent de les associer à des éléments de couronnement – corniche ou architrave – d'ordre corinthien (fig. 10).

Le fragment de décor D5 est taillé dans un calcaire à grain fin et est brisé au lit de pose. Une face de joint, une portion du lit d'attente ainsi que de la face avant sont conservées. Le profil est composé d'une doucine décorée de rais de cœur et fers de lance, encadrée de deux filets lisses. L'ensemble est couronné par un bandeau lisse. La largeur restituée du rais de cœur de 6,5 cm s'inscrit dans un demi-cercle, divisé en deux portions par une rainure. Les fers de lance présentent une pointe de 2 cm de large, ils sont taillés à facettes. Ce décor, régulièrement détaché du fond, est très évidé. Il offre un dessin net et franc, révélant un travail fin et maîtrisé. La base du fragment conserve les traces



Fig. 7 – Vue générale du mur nord, prise depuis l'ouest (cliché : P. Mellinand, Inrap).



Fig. 8 – Le mausolée dégagé, vu depuis l'ouest (cliché : P. Mellinand).

d'une moulure inférieure bombée mais irrégulière dans son tracé linéaire, permettant l'hypothèse d'une rangée de perles et pirouettes – ou simplement de perles –, disparue, qui couronnait et encadrait les caissons des soffites. Cette disposition est typique des corniches corinthiennes (Tardy 1994, p. 39). Les dimensions du décor autorisent une restitution d'une hauteur d'environ 25 cm et le travail de taille est très soigné.

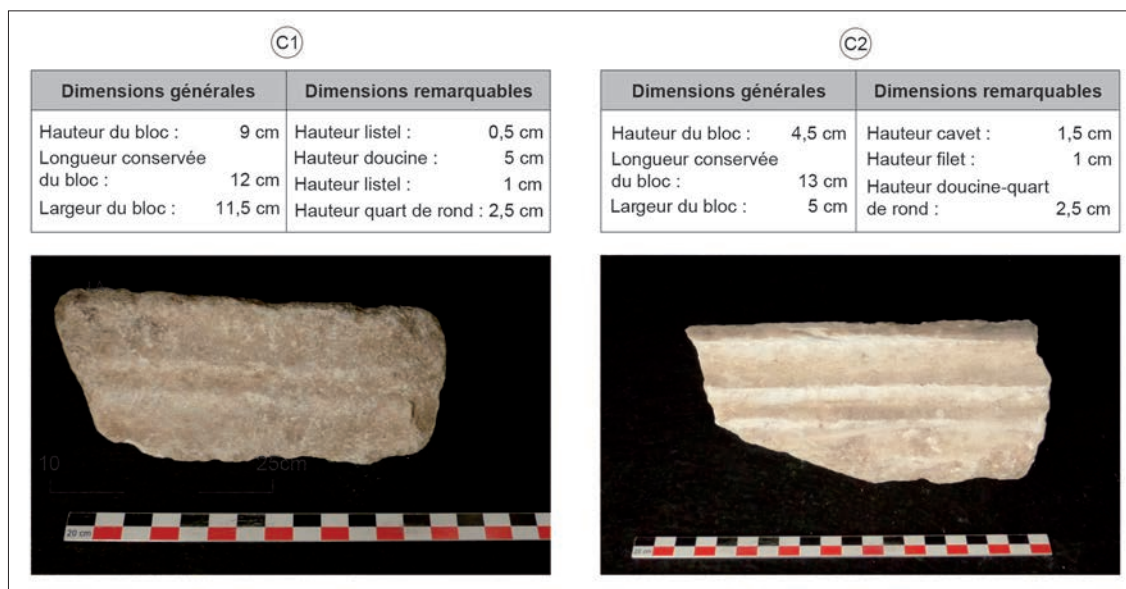


Fig. 9 – Fragments de corniches en marbre attribués au mausolée. Corniche C1 : marbre gris bleuté, état de conservation moyen, lit d'attente retaillé et lit de pose brisé ; corniche C2 : marbre, mauvais état de conservation (clichés : E. Sagetat-Basseuil, Inrap).

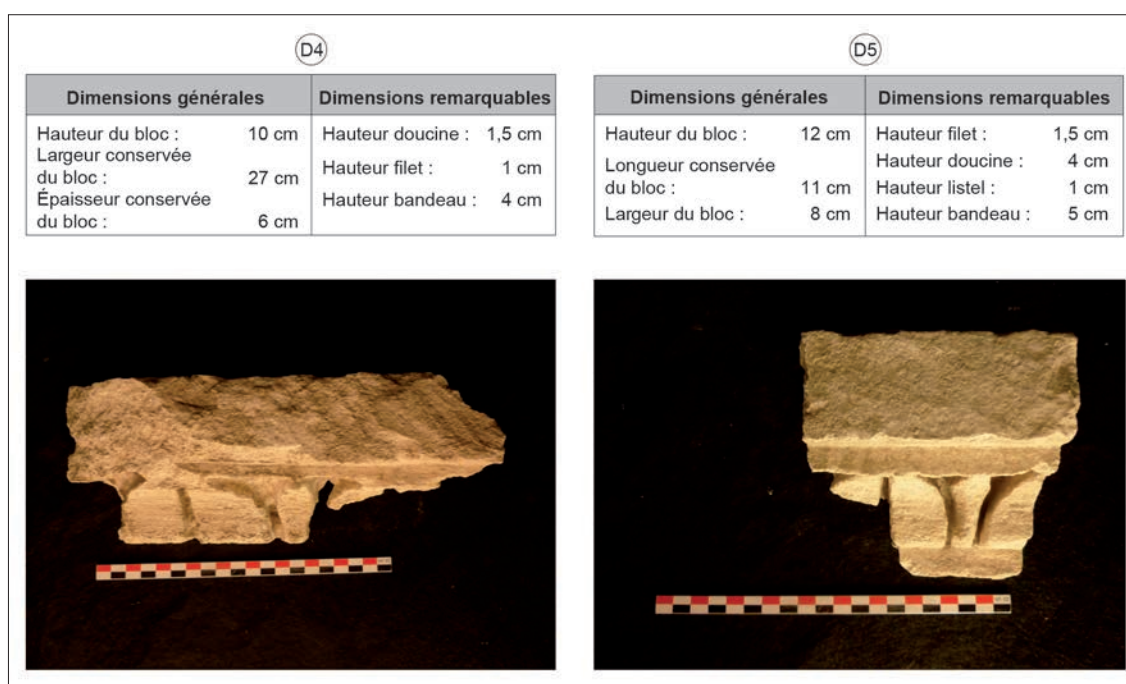


Fig. 10 – Éléments de décor attribués au mausolée. Élément de couronnement D4 : calcaire coquillier, toutes les faces sont brisées hormis une portion de décor ; élément de couronnement D5 : calcaire à grain fin, bon état de conservation (clichés : E. Sagetat-Basseuil).

La pièce D4, fragmentaire, a conservé une petite portion de son décor de kymation lesbique. La doucine est ornée de rais de cœur alternant avec des fers de lance ; le rais de cœur restitué est large de 11 cm et s'inscrit dans un demi-cercle, divisé en deux parties par une rainure médiane. Le motif suit la courbe de la doucine au profil très écrasé. Les parties en creux sont grossièrement démaigrées ; le décor se détache peu du fond. Le fer de lance, de forme lancéolée, est large de 2,50 cm. Ce décor est surmonté d'un bandeau sommairement taillé au ciseau. Sa facture est plus fruste que la pièce D5. Ces deux éléments appartiennent à un entablement, mais certainement à

des niveaux différents, compte tenu de la différence de largeur des rais de cœur.

Un autre élément, D3, un fragment décoré en marbre blanc, peut être associé à l'ornementation du mausolée (fig. 11). Cette plaque, épaisse de 4 cm, haute de 16 cm et conservée sur une longueur de 16,50 cm, est ornée d'un décor de feuilles. Les sept lobes appartenant à deux feuilles contiguës sont traités en bas-relief, ce qui autorise l'hypothèse d'un décor en plaquage. On imagine l'extrémité de la nervure centrale de la feuille « acanthisante » à droite, tandis qu'un autre décor devait surmonter cette frise végétale.

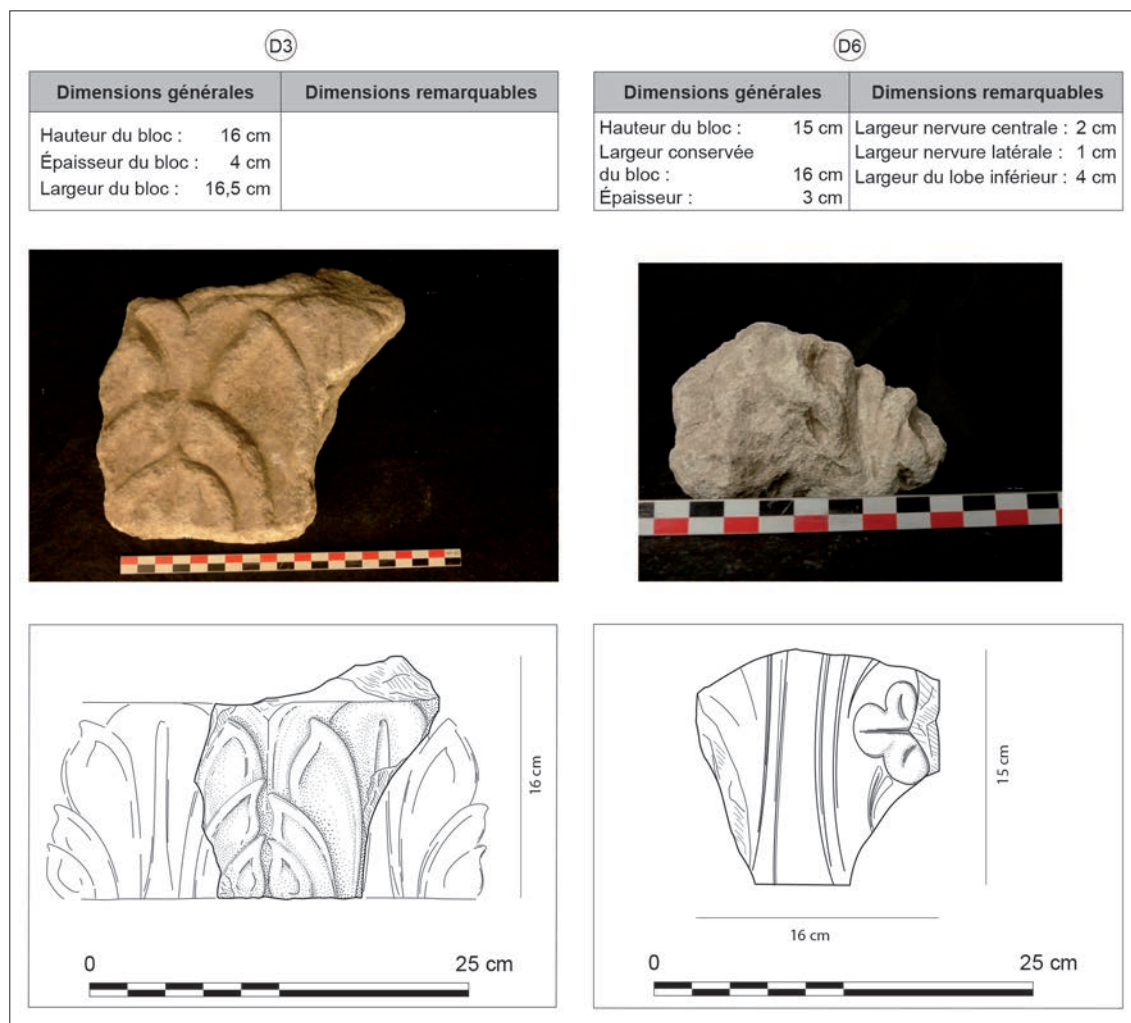


Fig. 11 – Éléments de décoration attribués au mausolée. Placage de marbre D3 : bon état de conservation ; fragment de feuille d'acanthe D6 : calcaire coquillier, fragmentaire (clichés : E. Sagetat-Basseuil ; DAO : G. Frommherz, d'après E. Sagetat-Basseuil).

Un petit fragment de feuille d'acanthe, D6, marque la présence d'éléments d'ordre corinthien dans l'architecture du monument, en accord avec les motifs de kymation lesbique (fig. 11). Il en subsiste seulement la base de la nervure centrale et le départ de deux nervures latérales appartenant à une feuille d'acanthe taillée dans un calcaire coquillier local. On note la présence d'une extrémité de lobe à trois découpes. La taille réduite du fragment ne permet pas de classer typologiquement la forme de l'acanthe (Roth-Congès 1983).

D'autres éléments architecturaux proviennent de l'environnement du monument funéraire. Un bloc de faîtage et deux dalles de toiture en calcaire ont ainsi été découverts à proximité du mausolée. Ces dernières, très fragmentaires, n'ont pas fait l'objet de relevé ni de mesure. L'élément de faîtage offre quant à lui une section de plan isocèle de 0,23 m de côté, épais de 12 cm au faîte du toit et sa longueur, intacte, mesure 0,80 m. Deux traces d'emplacement des dalles de toiture sont observées sur les faces de joint du bloc, qui sont taillées d'un cadre d'anathyrose finement ciselé témoignant d'une mise en œuvre à joints vifs. Ce type de couverture est largement employé au début de la période romaine en Gaule pour les édifices publics (Olivier 1982) et il est bien représenté sur le site de *Glanum*.

Les constructions privées du Haut-Empire utilisent des terres cuites architecturales pour la réalisation de leur toiture (*tegulae* et *imbrices*) et, sur le site de la villa d'Ussol, ces éléments doivent donc être plutôt attribués au mausolée.

## LES SÉPULTURES

La fouille du mausolée a révélé l'existence de deux sépultures à inhumation non contemporaines l'une de l'autre, mais correspondant toutes deux à des tombes privilégiées parfaitement intégrées dans le monument (fig. 12). La sépulture originelle, disposée en son centre, est bâtie en maçonnerie enduite de béton de tuileau. Dans un second temps, une autre sépulture maçonnée revêtue intérieurement d'un placage de marbre lui a été adjointe, sans l'affecter ou la modifier.

## LES COFFRES

La sépulture centrale est orientée nord-sud et ses dimensions dans l'œuvre sont de 3,41 x 1,64 m pour une hauteur totale, hors





Fig. 12 – Détail des cuves vues du sud (cliché : D. Glicksman).



Fig. 13 – Détail du parement externe de la face ouest de la sépulture centrale avec les blocs en remploi (cliché : P. Mellinand).

couverture, de 0,70 m. Il s'agit d'une cuve maçonnée constituée de six blocs taillés<sup>3</sup> de calcaire coquillier (0,60 x 0,50 x 0,50 m), disposés aux angles et au milieu des faces est et ouest. Ils sont utilisés en remploi, comme le montrent des trous de louve et des cadres d'anathyrose en position non fonctionnelle, visibles sur plusieurs d'entre eux.

L'espace séparant ces blocs est hourdi d'une maçonnerie de cailloux et d'éclats de calcaire inorganisés, noyés dans un mortier de chaux gris sableux. Ces murets, larges de 0,36 à 0,40 m sont hauts de 0,70 m au maximum et forment donc huit assises très rudimentaires, leur sommet étant recouvert d'un enduit de tuileau. Ce dernier est similaire à celui qui tapisse entièrement l'intérieur de la cuve maçonnée ainsi que le sommet de la maçonnerie située au nord. Il se compose de trois couches successives : une accroche de mortier constituée de chaux blanche fine épaisse de 1 à 2 cm, puis une couche de tuileau finement concassé de couleur rose saumon contenant des petits cailloutis sur une épaisseur moyenne de 2 cm, et une dernière enfin, fine et lissée, de 2 mm d'épaisseur.

Dans un second temps, une autre sépulture maçonnée a été construite dans l'espace ménagé entre la tombe centrale et le mur oriental, prenant appui sur ces deux constructions ainsi que sur le sol de tuileau. La cuve de cette sépulture diffère de la précédente en ce qu'elle n'utilise aucun bloc de grand appareil mais est, au

3. Cinq seulement sont conservés, l'extrémité méridionale de la sépulture ayant été en partie spoliée.

contraire, intégralement construite en maçonnerie de pierres calcaires, brutes ou simplement équarries et noyées dans un mortier de chaux gris. Les dimensions extérieures de la cuve sont de 2,90 x 1,08 x 0,80 m et ses dimensions intérieures de 1,88 x 0,58 x 0,53 m<sup>4</sup>. L'épaisseur des murets est et ouest est de 0,25 m, tandis que les extrémités nord et sud sont épaisses de 0,50 m.

L'ensemble de la maçonnerie est recouvert d'un enduit de tuileau<sup>5</sup> qui peut être décomposé en trois applications successives : une première couche d'accroche composée de mortier de chaux fin, blanc, quasiment sans impuretés, épaisse de 1 cm, puis une couche de béton de tuileau finement concassé qui sert à aplanir les surfaces sur une épaisseur variant de 1 à 4 cm ; la dernière couche enfin, épaisse de quelques millimètres à peine, est constituée d'un lait de mortier mêlé à de fines particules de tuileau. Cet enduit est bien conservé sur la majeure partie de la sépulture. En partie sommitale de la cuve, un petit bourrelet de tuileau matérialise l'emplacement du couvercle disparu<sup>6</sup>. L'intérieur de la cuve a reçu les deux premières couches de préparation, mais pas celle de finition, remplacée par un placage de marbre encore partiellement en place (fig. 14).

Les éléments de ce placage, carrés ou rectangulaires, sont de dimensions et de natures diverses<sup>7</sup> et correspondent aussi très certainement à des remplois. Ainsi, le fond présente deux grandes plaques traversantes à son extrémité nord, couvrant les deux tiers de la surface de la cuve. Au sud, un assemblage de cinq plaques plus petites complètent le sol. Sur les parois, le placage est inégalement conservé au maximum sur 0,33 m de haut. Ces différentes plaques de pierre sont épaisses de 1,50 à 3 cm et sont assemblées au moyen de mortier de tuileau.

Les deux coffres maçonnés étaient dépourvus de couverture au moment de leur découverte. Les comblements hétérogènes des tombes et le caractère très lacunaire des restes osseux conservés incitent à considérer un bouleversement plus ancien de ces sépultures.

Les rares fragments de céramique issus des niveaux de spoliation puis de comblement du mausolée fournissent pour son démantèlement un *terminus post quem* au VI<sup>e</sup> s.<sup>8</sup>

## OBSERVATIONS ARCHÉO-ANTHROPOLOGIQUES ET ANALYSE TAPHONOMIQUE DES OSSEMENTS HUMAINS DÉCOUVERTS AU SEIN DU MAUSOLÉE

Les deux sépultures installées au sein du mausolée témoignent de dépôts funéraires successifs ; d'abord celui d'un individu adulte de sexe indéterminé, puis celui d'un enfant d'une douzaine d'années environ. La faible quantité d'ossements observée par rapport au nombre théorique de vestiges osseux que l'on peut s'attendre à trouver pour deux squelettes humains, ainsi que le « désordre anatomique » dont témoignent les pièces osseuses déconnectées mises au jour attestent que les sépultures

4. Seul l'angle sud-est manque, en partie recoupé par une fosse postérieure.

5. À l'exception des parois est et ouest, appuyées contre des constructions pré-existantes et qui ne sont donc pas enduites.

6. Les dimensions de cette empreinte sont de 2,33 x 0,90 m.

7. Marbres blanc, blanc veiné de gris et gris.

8. Cette datation est établie par Sébastien Barberan (Inrap) grâce à la présence de fragments d'amphores Keay LXII et LRA 5/6.

ont fait l'objet d'une perturbation post-dépositionnelle d'origine anthropique (fig. 15).

La sépulture la plus ancienne, qui occupe l'espace central, a livré des restes osseux déconnectés ainsi que des éléments de mobilier funéraire épars et fragmentés, en ivoire et en verre, principalement situés à l'extrémité septentrionale de la cuve sépulcrale. Ils étaient recouverts par une couche de sédiment de comblement sablo-argileux brun sombre, homogène, de 16 cm d'épaisseur, qui comportait peu de pierres et qui semble correspondre au premier remplissage de la sépulture. Les vestiges osseux adultes découverts à cette extrémité de la tombe sont peu nombreux<sup>9</sup> (fig. 16). Deux fragments diaphysaires de radius et d'ulna immatures, dont le format correspond à un sujet de la classe d'âge 10-14 ans, mêlés aux ossements adultes, semblent provenir de la sépulture adjacente qui contenait les ossements d'un individu de la même classe d'âge.

Le nombre relativement restreint d'ossements conservés, auquel on ajoute l'absence totale de connexion anatomique et l'aspect perturbé du dépôt osseux, traduisent un important déficit de pièces osseuses et le bouleversement complet de l'agencement anatomique initial du squelette de l'inhumé. Ces indices ne permettent pas de restituer la posture générale et l'orientation originelles du corps du défunt lors de son dépôt dans la tombe. Néanmoins, la présence dans la moitié septentrionale de cette dernière, de la très grande majorité de fragments osseux provenant de la partie supérieure du corps (crâne, mandibule, vertèbres cervicales et thoraciques, os des membres supérieurs), suggère une orientation nord-sud du défunt, tête au nord et pieds au sud. Le désordre anatomique observé permet en outre de constater le rejet à l'extérieur de la tombe de plus de la moitié des os du squelette, ainsi que le déplacement sans ménagement, à son extrémité nord, de certains os longs des membres inférieurs encore présents dans la cuve.

Cette hypothèse est confirmée par la nature différente du sédiment de comblement de la cuve sépulcrale, à son extrémité septentrionale d'une part, et dans sa partie centrale et son extrémité méridionale d'autre part. À ce dernier emplacement, le comblement, très hétérogène, évoque une couche de démolition de 0,34 m d'épaisseur. Elle est constituée d'un sédiment argilo-sableux brun gris, mêlé à un amas de fragments de mortier de chaux et de tuileau et d'éclats de calcaire provenant des parois de la tombe, ainsi que de fragments de plaquettes de marbre qui semblent appartenir à la sépulture adjacente.

Certains os adultes rejetés à l'extérieur de la tombe ont été retrouvés épars au sein du niveau de démolition du comblement final du mausolée. Ils appartiennent au même individu adulte, initialement inhumé au sein de la tombe centrale<sup>10</sup>.

9. Ce sont quelques fragments crâniens (os de la voûte, os temporal, os occipital, processus mastoïde), un fragment de corps et de branche montante d'hémi-mandibule gauche dépourvu de dents (perte dentaire *post-mortem*), neuf fragments de côtes, trois vertèbres thoraciques, deux corps vertébraux cervicaux, un fragment d'os hyoïde, un fragment de manubrium, une extrémité acromiale de clavicule gauche, une ulna gauche et une ulna droite, une extrémité proximale de radius gauche, une extrémité distale et une diaphyse distale d'humérus droit, quatre phalanges proximales de main, une phalange intermédiaire de main, un quatrième métacarpien droit, un troisième métacarpien gauche, un os triquetrum droit, un os capitatum droit, une phalange distale de pied et un fémur gauche sans tête.

10. Ce sont une tête fémorale droite, une diaphyse et une extrémité distale de fémur droit faisant partie du même os cassé, trois fragments de voûte crânienne



Fig. 14 – Détail des éléments de placage en marbre dans la sépulture adventive (cliché : P. Mellinand).



Fig. 15 – À l'extrémité nord de la sépulture centrale, quelques ossements étaient conservés, mêlés à des fragments de marbre et de mortier de tuileau provenant de la démolition du mausolée (cliché : R. Lisfranc, Inrap).

L'examen de la morphologie des plans de fracture révèle que, malgré une structure osseuse bien conservée et une certaine solidité préservée, les cassures sont anciennes, qu'elles ont été pratiquées sur os sec, comme en témoigne une cassure nette et régulière perpendiculaire au plan de fracture (Valensi 1996), et pour certains, comme la tête fémorale droite, par un

et d'os zygomatique, une extrémité distale et une diaphyse distale d'humérus gauche faisant partie du même os, un fragment de scapula droite (cavité glénoïde et processus coracoïde), deux fragments d'ischium droit et de branche ischio-pubienne droite faisant partie du même os coxal droit, ainsi que deux fragments de branche ischio-pubienne gauche et de tubérosité ischiatique gauche faisant partie du même os coxal gauche.

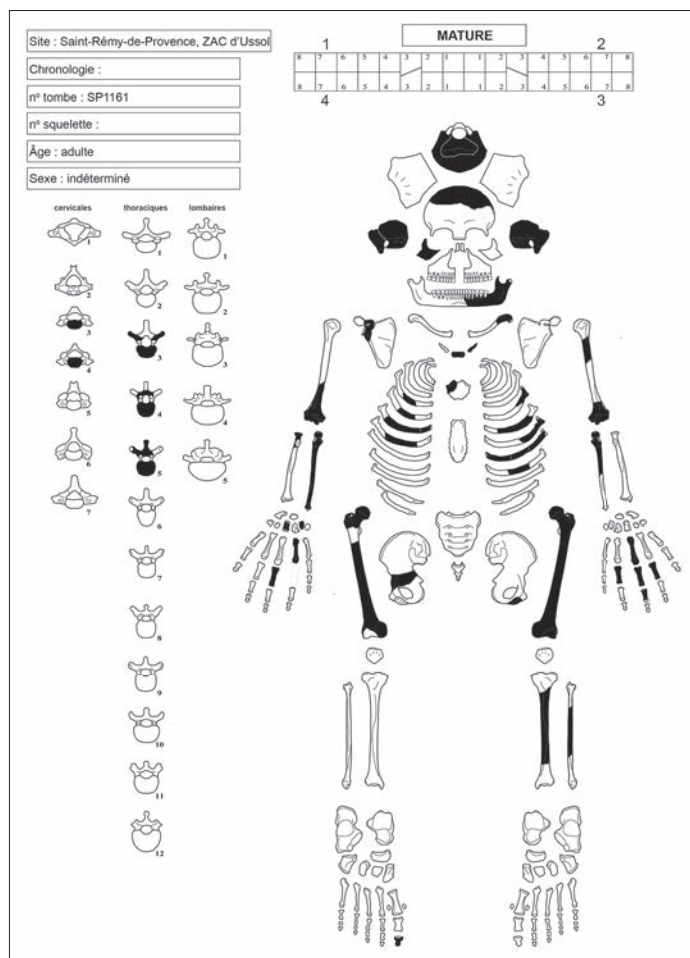


Fig. 16 – Schéma de conservation et de représentation osseuse du squelette de la sépulture centrale (DAO : R. Lisfranc).

outil tranchant. La quasi absence et la fragmentation des segments mesurables des os coxaux n'autorisent pas la détermination du sexe du défunt.

La sépulture la plus récemment installée a seulement livré un fragment diaphysaire et une extrémité acromiale de clavicule droite, ainsi qu'une hémi-mandibule droite (fig. 17). Ces restes osseux fragmentés témoignent de la représentation très lacunaire du squelette d'un individu immature de la classe d'âge des 10-14 ans. Le petit nombre d'ossements mis au jour dans la sépulture évoque la vidange quasi complète des restes. La morphologie des cassures qui affectent les fragments représentés, malgré un bon état de conservation de leur structure osseuse, témoigne par ailleurs d'une fracturation ancienne pratiquée sur os sec (Valensi 1996), qui traduit le bouleversement du dépôt funéraire après l'achèvement complet des processus de décomposition du corps, soit au moins deux ou trois ans *post mortem*. Seules les molaires inférieures droites (M1 et M2), encore en place dans les alvéoles dentaires, indiquent que le décès du sujet est survenu à l'âge de 12 ans et plus ou moins 30 mois (Ubelaker 1984).

Le comblement différencié de la sépulture centrale, la faible représentation et la fragmentation des ossements adultes repoussés à l'extrémité nord de la cuve sépulcrale, mêlés à du mobilier funéraire incomplet et fragmenté et à quelques pièces osseuses immatures provenant de la sépulture adjacente, qui elle n'a livré que deux fragments osseux, la rareté des os retrouvés dans la moitié sud de la tombe, ainsi que la présence de restes

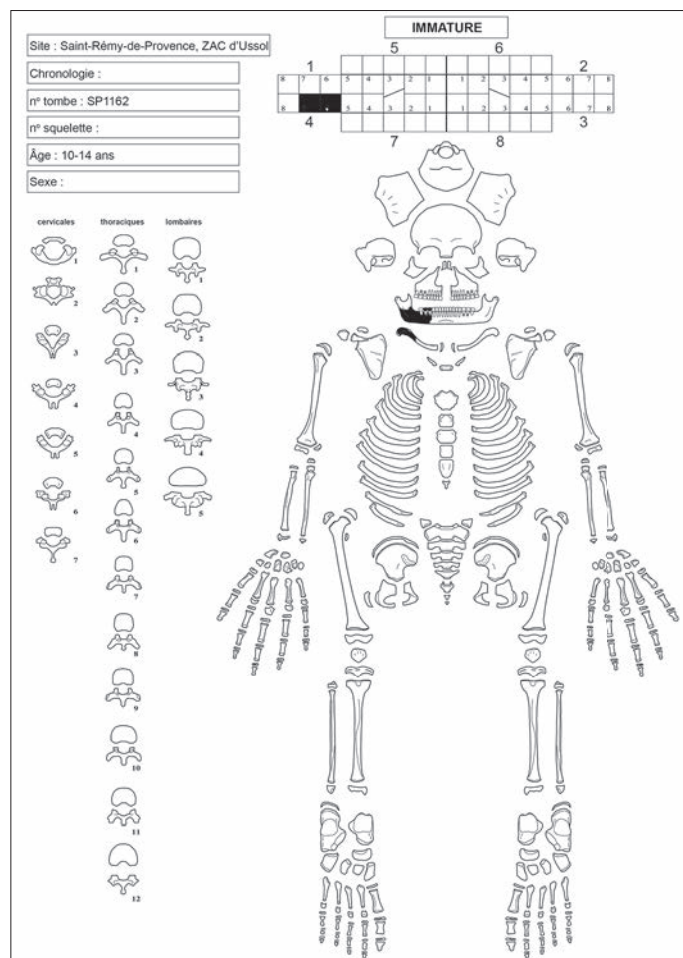


Fig. 17 – Schéma de conservation et de représentation osseuse du squelette de la seconde sépulture (DAO : R. Lisfranc).

adultes à l'extérieur de celle-ci, sont les indices qui témoignent d'un remaniement sans ménagement – peut-être même d'un pillage – des deux sépultures abritées au sein du mausolée. Cette perturbation de l'intégrité des deux dépôts funéraires s'est peut-être produite simultanément, lors du creusement d'une fosse postérieure qui recoupe la maçonnerie de la sépulture centrale, et de la récupération de l'un des blocs la constituant. Elle a en tout cas eu lieu après l'achèvement complet du processus de décomposition des corps, lorsque ces derniers étaient à l'état de squelettes, soit plusieurs années après l'inhumation des défunts.

Une date  $^{14}\text{C}$  réalisée sur des ossements de l'individu adulte indique un intervalle chronologique situé entre 230 et 380 apr. J.-C.<sup>11</sup>

## LES MOBILIERS

Seule la sépulture centrale comportait des fragments d'objets provenant très probablement des mobiliers d'accompagnement du défunt : verreries, perle en lignite et objets en ivoire. La très petite taille des fragments a conduit à mettre en place un tamisage systématique des sédiments contenus dans la cuve.

Deux niveaux, au sein du mausolée, ont livré des fragments de verrerie<sup>12</sup>. Le premier correspond à un niveau lié à la

11. Beta-350985, 1750 ± 30 BP, 230-380 apr. J.-C.

12. L'étude de ces mobiliers a été menée par Denis Michel, Inrap.

destruction du monument, et le second au sédiment présent au fond de la cuve sépulcrale centrale – qui semble être en place. L'appartenance au mobilier funéraire des fragments issus de la couche de destruction n'est, bien entendu, pas assurée, malgré la similitude des formes représentées dans les deux contextes.

Les fragments issus du niveau de démolition, au nombre de 18, appartiennent à plusieurs récipients, dont au moins un verre à boire à panse tronconique, un gobelet en verre incolore à décor de cabochons bleus et un balsamaire. Les 19 fragments de verre provenant de la sépulture centrale peuvent au moins être rattachés à deux vases identifiables : un gobelet ovoïde ou cylindrique, en verre incolore à décor de cabochons bleus, et un gobelet à profil tronconique de couleur bleu-vert.

Le catalogue des formes, très limité, se résume donc à quelques gobelets – entre 3 et 5 individus – ainsi qu'à un balsamaire au moins. Il ne fournit pas d'arguments chronologiques très précis puisque ces formes se rattachent préférentiellement aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., avec toutefois un gobelet encore en usage au IV<sup>e</sup> s.<sup>13</sup>

L'unique perle en lignite (2 x 2,30 x 1,40 cm) comporte un simple décor rainuré ; elle présente un léger cintre compatible avec une utilisation dans un bracelet et est percée de deux trous parallèles assurant sa stabilité dans la parure.

Les objets en ivoire<sup>14</sup> se répartissent en 57 fragments et esquilles appartenant à une plaquette décorée (10 de ces fragments conservent des éléments de ce décor), 6 fragments qui appartiennent à une baguette de section circulaire (diamètre de 1 cm et longueur de 10 cm), 6 fragments qui s'assemblent et forment un étui archéologiquement complet orné de fines gorges parallèles, long de 9,30 cm et d'un diamètre de 2,20 à 2,70 cm, et 5 fragments de tiges dont une de forme balustre (longueur de 3,30 cm et diamètre maximal de 0,70 cm).

Les fragments de plaquette conservant des éléments de décor sont très lacunaires et appartiennent à un objet haut de 5,80 cm, épais de 1,1 cm et long de 10 cm au moins. Une moulure en quart de rond agrémentée d'oves avec coquilles et dards en décore le pourtour, tandis que les jambes de deux personnages sont visibles dans la partie gauche et une tête dans l'angle supérieur droit. Un petit fragment non jointif montre une main qui, selon l'orientation choisie, pourrait porter un objet ou se trouver en appui contre un drapé.

Deux mortaises pratiquées dans les angles supérieurs montrent que cette plaquette était assemblée à un dispositif plus complexe. Elle a pu appartenir à un coffret, à un meuble ou encore à un instrument de musique, éventuellement associé aux tiges et à la baguette, également en ivoire.

## PROPOSITIONS DE RESTITUTION DU MAUSOLÉE

Du mausolée, seule la première assise de fondation en grand appareil est conservée, qui permet de dessiner un plan rectangulaire de 6,60 x 5,40 m. À partir de ce plan, ainsi que

13. Il s'agit d'un gobelet de type Isings 106b, dont on trouvera un exemple proche dans Dilly, Mahéo 1997, p. 114-115, pl. 16, n° 311.

14. Leur étude conduite par Isabelle Rodet-Belarbi (Inrap) a fait l'objet d'un article spécifique (Mellinand, Rodet-Belarbi 2013).

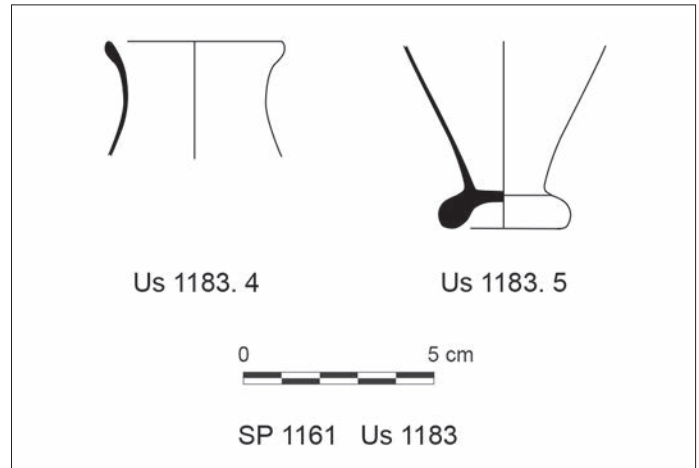


Fig. 18 – Profils des gobelets en verre provenant du comblement du mausolée (DAO : N. Nin, Inrap).

des techniques de construction, de la présence de coffres au centre de la construction, de quelques éléments de décoration et de la chronologie du monument, une restitution de l'édifice a été tentée. Elle reste somme toute très hypothétique compte tenu du manque d'éléments architecturaux qui lui sont attribués avec certitude.

Le monument présente un plan rectangulaire de dimension moyenne ; cependant, son emprise au sol est de 38 m<sup>2</sup>, ce qui le classe parmi les édifices relativement imposants. Une récente étude comparative (Achard-Corompt *et al.* 2016, fig. 9) montre que le monument d'Ussol présente une surface au sol plus importante que son voisin, le mausolée des *Julii* (25 m<sup>2</sup>). À Lyon, le tombeau de Quintus Calvius Turpio couvre 15,45 m<sup>2</sup> et celui dit de Sartrius 37,80 m<sup>2</sup> (Fellague 2009).

Compte tenu de la datation tardive du monument et de la présence d'une inhumation, puis de deux en son sein, l'hypothèse d'un mausolée à édicule, tel que ceux de Saint-Rémy-de-Provence (mausolée des *Julii*) (Delestre *et al.* 2015), mais aussi de Beaucaire dans le Gard (Roth-Congès 1993) ou de Faverolles en Haute-Marne (Février 2000 ; Maligorne 2006), peut être exclue. Ces mausolées à édicule sont généralement datés de la période augustéenne. Le mausolée des *Julii* est estimé remonter, d'après les derniers travaux d'Anne Roth-Congès (2009), à la période triumvirale (50-40 av. J.-C.). Ces monuments sont des cénotaphes ou bien abritent une sépulture à crémation et il n'existe pas d'exemple de mausolées à édicule abritant une inhumation. Enfin, les éléments architecturaux associés et la chronologie ne permettent pas une telle hypothèse.

Le plan rectangulaire orienté nord-sud autorise trois possibilités : un mausolée en forme de tour du type du mausolée de Kasserine en Tunisie (Collectif 1993), un mausolée-temple du type du mausolée des Cars (Corrèze) (Paillet, Tardy 2006) ou encore, plus simplement, un mausolée de type autel à l'image de ceux de Trion à Lyon (Fellague 2009).

On peut également s'appuyer sur l'ouvrage de Dennis Graen (2008) traitant des tombeaux liés à un domaine (*sepultus in villa*). Le plan centré et quadrangulaire de mausolées est ainsi attesté par de nombreux exemplaires en Italie, généralement liés à une villa. C'est le cas du mausolée de la Via delle Vigne Nuove à Rome (Latium I) (Graen 2008, p. 302). Il présente un plan carré de 6,50 m de côté et un espace aménagé, dans chacun des murs,



**Fig. 19** – Objets en ivoire provenant du mausolée : **A**, plaquette décorée en bas-relief. La position des fragments non jointifs n'est pas assurée (cliché : F. Périllaud, Inrap) ; **B**, baguette de section circulaire (DAO : I. Rodet-Belarbi, Inrap, d'après cliché : J.-D. Stricht, CEPAM-UMR 7264) ; **C**, étui (DAO : I. Rodet-Belarbi, d'après cliché : J.-D. Stricht) ; **D**, fragments de tiges (DAO : I. Rodet-Belarbi, d'après cliché : J.-D. Stricht).

permet de placer une sépulture (coffre ou sarcophage). Il est situé à 35 m de la *villa* et sa datation est située entre les II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C., mais aucune restitution de son élévation n'est proposée. À Rome toujours, le mausolée de la *villa* « *ad duas lauros* » (Centocelle, Latium) offre des caractéristiques similaires (Graen 2008, p. 280). Il présente un plan rectangulaire de 4 m de large et d'une profondeur légèrement plus réduite, mais non précisée. L'un des murs périphériques est percé d'une ouverture et le monument est couvert par une voûte d'au moins 3 m de haut. Son type le classe dans les modèles des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

En Grèce, d'autres exemples de mausolées de plan quadrangulaire sont également liés à un domaine ou à une *villa*. Le mausolée de Kandila offre un plan carré de 9,40 m de côté : il est construit en grand appareil à joints vifs et agrafes et montre une construction en degrés à sa base (Graen 2008, p. 470). Un sarcophage est positionné en situation centrale et l'ensemble est daté de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Deux autres exemples grecs sont à mettre en parallèle avec le cas d'Ussol. Le mausolée de Kéfissa (Attique), de plan rectangulaire de 4,05 x 4,09 m, abrite un sarcophage en marbre disposé contre le mur de fond du caveau (Graen 2008, p. 473-474). La porte est aménagée face à ce sarcophage et la restitution propose une chambre voûtée, sans plus de précision sur l'aspect architectural du monument.

Le mausolée de Chalandri (Attique) suit le même type de plan, de 5,70 x 4 m ; son sol est aménagé à l'aide de grandes dalles, ses murs sont construits en blocs de grand appareil (Graen 2008, p. 475-476). L'accès se fait par une porte située au niveau du sol de la chambre sépulcrale qui est semi-enterrée. La section transversale du monument témoigne d'un édifice voûté, dont la partie visible aurait l'aspect d'un autel ou des mausolées connus à la nécropole de Trion à Lyon (Fellague 2009). Le monument visible serait haut de 3 m hors sol, avec une moulure basse et un couronnement, qui n'est pas sans rappeler un podium de temple. L'élévation du monument n'est toutefois pas complète.

Plusieurs exemples de mausolées avec chambre funéraire en hypogée sont connus dans l'empire romain, dont celui d'El Daymun-El Ejido à Almería (Espagne) qui présente un plan quadrangulaire de 6,35 x 6,25 m. Dans les murs périphériques épais sont aménagées des niches qui semblent pouvoir accueillir des sarcophages, au nombre de trois. Le mur sud, moins épais, était percé d'une porte, permettant l'accès à la chambre funéraire. D'après les dessins présentés, cette dernière est légèrement enterrée (Graen 2008, p. 333). La couverture est matérialisée par un toit à deux pentes, soutenu par une voûte en berceau. Ce monument est daté des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Un second mausolée espagnol présente un plan similaire, celui de Cami del Moli Dels Fares, à Orriols (Valence). Il adopte un plan rectangulaire de 4,40 x 3,80 m et témoigne de deux périodes d'aménagement interne, avec une modification de la partition des emplacements sépulcraux (Graen 2008, p. 336).

Les plans des mausolées de Trion constituent aussi de bons points de comparaison (Fellague 2006). Il ne s'agit pas, en revanche, de tombeaux liés à une *villa*, mais plutôt à une nécropole périurbaine. Tous de plan quadrangulaire, ils sont de dimensions variables<sup>15</sup> – 3,93 x 3,93 x 5 m ; 6,10 x 6,20 x 4,35 m ; 6,14 x 6,17 m – et abritaient des crémations. Le tombeau

15. Les dimensions sont indiquées comme suit : largeur x longueur x hauteur.

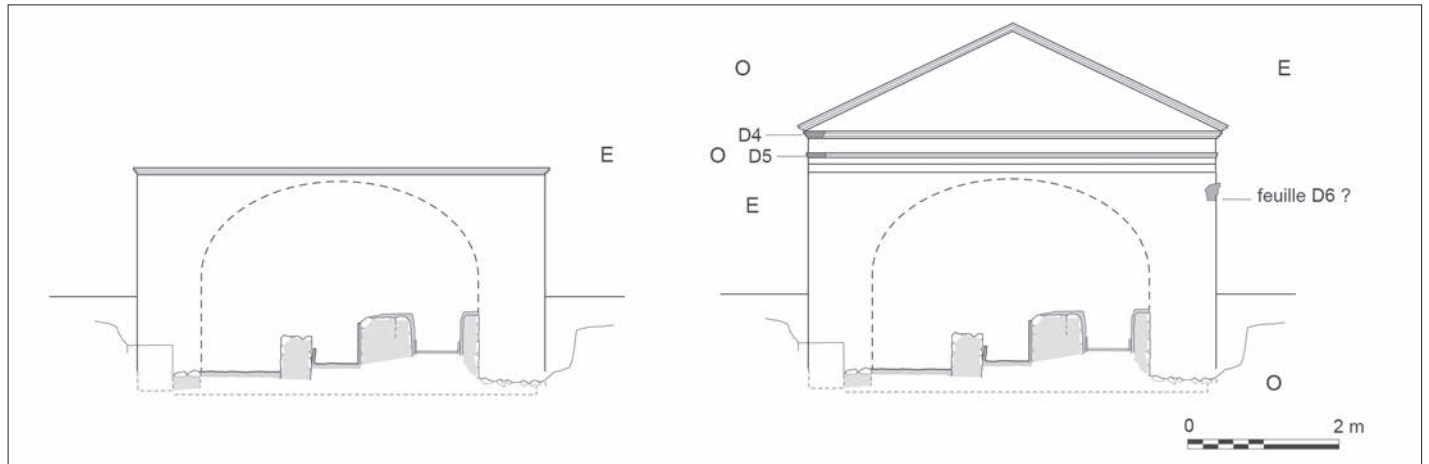


Fig. 20 – Première proposition de restitution de la chambre semi-enterrée voûtée et du mausolée (DAO : G. Frommherz, d'après E. Saget-Basseuil).

des *Accepti* contenait vraisemblablement trois sarcophages : il a été remonté et ses dimensions devaient *a minima* être celles du mausolée d'Ussol. Les restitutions proposées montrent un socle en grand appareil couronné d'une mouluration limitant la chambre sépulcrale. Celle-ci était accessible par une porte au chambranle mouluré, dont la moulure inférieure n'est pas représentée sur tous les dessins. Ce socle servait de support à un portique tétrastyle d'ordre toscan couronné par un fronton et abritant un autel. L'ensemble est daté du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. d'après la décoration dyonisiaque du sarcophage.

Un dernier exemplaire espagnol peut être évoqué. Il s'agit du mausolée de Fabara à Saragosse qui présente un plan quadrangulaire de 7,90 x 8,50 m, une chambre souterraine voûtée, réceptacle des sépultures, ainsi qu'une *cella* surmontant le caveau semi-enterré (Graen 2008 p. 349). L'élévation témoigne au premier regard d'un grand classicisme : podium avec escalier en façade, portique tétrastyle d'ordre toscan, qui détermine un *pronaos* réduit précédant la *cella*, entablement d'ordre ionique avec une frise comportant une inscription et surmonté d'un fronton. Les façades latérales sont ornées de pilastres cannelés d'ordre toscan et des frises comportant des guirlandes portées par des aigles, tandis que, du côté sud, se développe un décor végétal à enroulement avec des médaillons. Ce tombeau-temple est daté de I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Cancela, Martin-Bueno 1993) et appartient à un modèle de tradition romaine impériale, attesté à partir de la période julio-claudienne. Pour l'Espagne, on note une nette concentration de ce type d'édifice dans la partie orientale de la Tarraconaise, dans les zones de grandes exploitations agricoles.

D'après les exemples exposés, il est envisageable de proposer la restitution d'une chambre sépulcrale voûtée et semi-enterrée. Le sol de la chambre sépulcrale d'Ussol est situé à 0,75 m sous le niveau du fond de fouille environnant. Ce dernier étant inférieur d'environ 0,30 m par rapport au sol antique restitué, la chambre serait donc enterrée d'à peu près 1 m. Compte tenu de la situation centrale du défunt et de la qualité du revêtement de sol, cette pièce devait être accessible, certainement *a minima* lors de rituels commémoratifs funéraires. Il faut donc imaginer une ouverture sur l'un de ses côtés.

Le mausolée d'Ussol peut donc être restitué avec en sous-œuvre une chambre voûtée, d'une hauteur variant de 2,50 à 3 m selon les exemples précités et en tenant compte de la largeur

interne de 3,50 m. Il devait être enterré sur 1 m, le socle du tombeau ou podium ayant alors une hauteur hors-sol variant de 1,50 à 2 m. La chambre serait couverte d'une voûte en berceau de 3,50 m d'ouverture correspondant à la largeur du mausolée d'est en ouest. Le parement externe serait construit en blocs de grand appareil remployés, l'intérieur étant construit en béton, comme le montre le chemisage interne des murs conservés. La porte d'accès au caveau serait située soit au sud soit au nord, faisant face dans sa largeur à l'unique sarcophage, dans l'état originel du mausolée.

La partie aérienne de ce caveau peut être restituée sous la forme d'un socle à la dimension des vestiges conservés, suivant l'exemple du monument de Chalandri (Grèce), ou couvert d'un toit à deux pentes comme l'exemple d'El Daymun-El Ejido à Almería (Espagne). Les décors architecturaux sont très sobres mais, compte tenu des éléments décoratifs et architecturaux découverts dans les niveaux de démolition du monument, il est possible d'envisager deux hypothèses de restitution.

En effet, la découverte d'un bloc de faitage témoigne d'une couverture avec un système de toit à deux pentes, les tuiles étant également en calcaire. Les deux petits fragments d'architecture décorés d'un kymation lesbique (fig. 10) peuvent être attribués à l'entablement du monument, certainement de type corinthien. La présence d'une feuille d'acanthé corrobore cette hypothèse (fig. 20).

Par ailleurs, dans la fouille de la villa elle-même, trois éléments architecturaux de qualité relativement fruste ont été découverts en remploi dans le dernier état de la demeure. Bien que l'hypothèse soit plus fragile, il ne faut pas exclure leur probable appartenance à l'architecture originelle du mausolée. Il est envisageable d'expliquer le remploi de ces éléments dans la villa suite à une réfection du mausolée, liée à l'installation de la seconde sépulture. Dans ce cas, comme les éléments remployés appartiennent essentiellement à l'élévation du temple, il est possible de proposer que seule la chambre sépulcrale ait perduré, les parties hautes ayant alors pu être reconstruites. Certains blocs architecturaux auraient alors été réutilisés dans le réaménagement de la grande pièce au centre de la villa.

Les trois blocs architecturaux autorisent l'hypothèse d'un tombeau-temple, suivant l'exemple du temple de Fabara (Espagne), encore en élévation, qui a largement guidé la seconde restitution proposée.

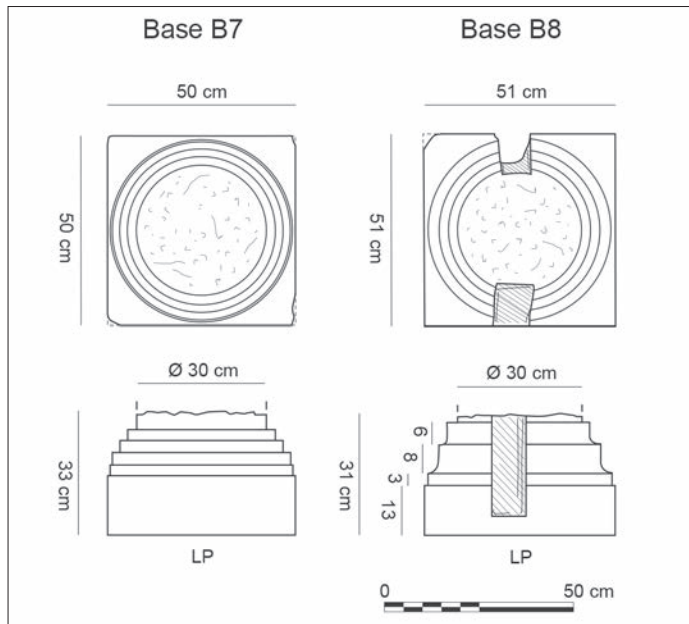


Fig. 21 – Éléments architecturaux réemployés dans la villa (DAO : G. Frommherz, d'après E. Saget-Basseuil).

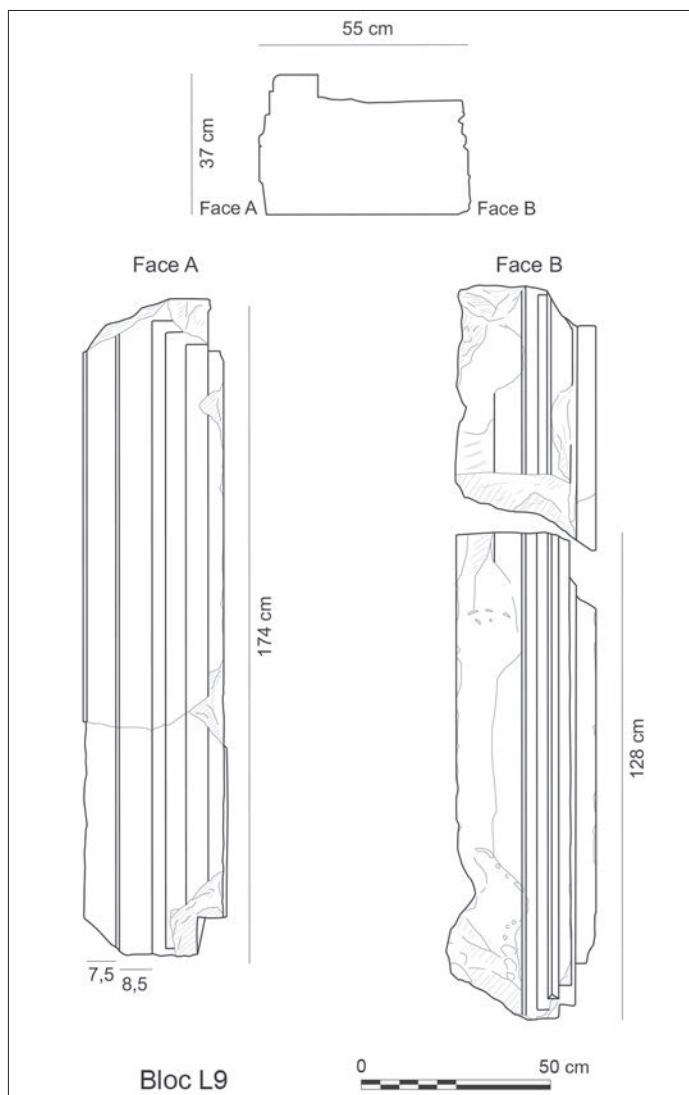


Fig. 22 – Éléments architectural réemployés dans la villa (DAO : G. Frommherz, d'après E. Saget-Basseuil).

Les deux premiers blocs (fig. 21) correspondent à des bases de colonnes dont les modénatures témoignent de deux profils distincts : une plinthe en bandeau lisse de plan carré de 0,50 m de côté soutient une succession de filets pour l'un et une succession de filets en cavet renversés pour l'autre. La question d'interpréter ces pièces comme des chapiteaux toscans reste complexe, notamment pour le modèle B8 dont la modénature serait plus adaptée à un chapiteau qu'à une base. Somme toute, les deux cavités opposées taillées ne sont pas liées à son emploi dans la villa et peuvent avoir accueilli des chancels, permettant de privilégier son emploi comme base de colonne dans son utilisation d'origine. Le diamètre du lit d'attente correspondant à la colonne est de 0,30 m. Ce module fonctionne très bien dans la restitution d'un tombeau-temple à quatre colonnes en façade, dont l'entraxe serait égal à 1,28 m.

Un bloc utilisé en seuil, dans la villa également, devait à l'origine être utilisé comme architrave ou linteau de porte comme l'indique son décor présent sur chacune des faces opposées (fig. 22). L'architrave est composée de deux faces successives liées par un filet en biais, soutenant une baguette lisse surmontée de deux bandeaux successifs. Une cyma est présente dans la partie haute du bloc. Cette face est conservée sur sa hauteur initiale, ce qui n'est pas le cas de la frise architravée, retaillée dans sa partie haute lors de la confection du seuil.

La frise architravée est ornée à sa base d'une frise dont le décor a été bûché ; on aperçoit des zones circulaires retaillées qui permettent d'imaginer un décor de rinceaux. Le couronnement de la frise est composé d'une gorge donnant naissance à une doucine surmontée d'un bandeau. La moulure supérieure retaillée n'est pas identifiable ; il faut restituer une hauteur identique à celle de l'architrave. À l'origine, le bloc de corniche architravée devait orner l'entablement d'une porte, puisque les filets successifs marquent un angle et se poursuivent verticalement.

Ce bloc pourrait être attribué au linteau de l'entrée de la *cella* ou bien à celui de la porte donnant accès à la chambre funéraire. L'ouverture peut être restituée à 1,50 m de largeur.

La découverte d'un bloc de faîtage de toiture dans les niveaux de démolition du mausolée permet de privilégier la présence d'un toit à deux pentes. La présence de bases de colonne sur le site appelle à restituer l'édifice selon les modèles connus des tombeaux-temple. Sur le podium, il est alors possible de placer un temple tétrastyle à quatre colonnes en façade, comme pour le mausolée de Fabara (fig. 23). En effet, les petits fragments de décoration lesbiques peuvent être attribués à une corniche et à une architrave d'une hauteur d'environ 0,25 m chacune. Le motif de feuilles d'acanthes appartient soit à un chapiteau de colonne, ornant la façade, soit à un chapiteau de pilastre. Ces derniers pouvaient animer les façades aveugles de la *cella*, ou bien orner les angles du bâtiment. Cette organisation est connue, par exemple, sur les mausolées de Trion à Lyon (Fellague 2006, p. 371 et p. 374).

Si ces éléments sont attribués à l'élévation, on peut envisager la restitution d'un temple d'une hauteur maximale de 2,25 m hors chapiteaux, suivant les préceptes dictés par Vitruve pour la construction des édifices d'ordre corinthien. Les tombeaux-temple présentent généralement un profil plus ramassé que les véritables temples, la hauteur du bâtiment n'excédant pas sa largeur.

\*  
\* \*

La construction du mausolée découvert sur le site de la ZAC d'Ussol n'est pas datée précisément. En revanche, la chronologie de son utilisation peut être définie grâce à plusieurs indices concordants : la datation <sup>14</sup>C des ossements de la sépulture centrale entre 230 et 380, la présence, dans une sépulture, d'un gobelet en usage entre le II<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s. et enfin la chronologie de la villa à laquelle il est lié, et qui est abandonnée au milieu du IV<sup>e</sup> s.

Sa situation géographique, loin de la ville ou d'un axe routier important<sup>16</sup>, mais à proximité immédiate d'une villa, permet de le rattacher sans ambiguïtés à ce domaine. Il s'inscrit ainsi dans une série<sup>17</sup> de mausolées *in villa* bien représentée en Narbonnaise orientale, avec notamment, dans les Bouches-du-Rhône, les mausolées des *Domitii* à Rognes (Burnand 1975), de Saint-Julien-les-Martigues (Gateau 1996) et de Richeaume à Puyloubier (Mocci 2014), dans le Var, ceux de La Trinité à Callas (Var) (Brun 1999a, p. 291-294) et des Toulons à Rians (Var) (Brun 1999b, p. 603-604) et, dans le Vaucluse, le mausolée de Pourrières à Cucuron (Hallier *et al.* 1990). À ces exemples, il faut en ajouter un autre probable à Eyguières dans les Bouches-du-Rhône (Pelletier, Poguet 1993, p. 193).

Le choix d'édifier un monument funéraire au sein du domaine familial plutôt que dans une nécropole périurbaine apparaît vraisemblablement en Italie au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Graen 2008, p. 26). Les justifications de ce choix ainsi que les différentes possibilités qui en découlent sont clairement exprimées par Cicéron cherchant une sépulture à sa fille Tullia (Cicéron, *Lettres à Atticus*, XII, 36, 1 ; Beaujeu 1983, p. 277-278, n. 1). Cette sépulture peut se trouver soit *in agro*, c'est-à-dire au sein du domaine familial, dans un lieu où il serait aisé de lui rendre hommage<sup>18</sup>, soit *in villa*, donc à l'intérieur même ou à proximité immédiate des bâtiments. C'est cette dernière option qui a été privilégiée dans le cas de la villa de Saint-Rémy-de-Provence : le mausolée est en effet situé à 50 m des constructions, pouvant en cela être rapproché des monuments funéraires des Toulons à Rians distants de la villa de 40 m (Brun 1999b, p. 598), de Montredon à Carcassonne (Aude), où cette distance est de 60 m (voir Richard Pellé dans ce même volume) ou bien encore de la Trinité à Callas, construit à environ 80 m des bâtiments résidentiels (Graen 2008, p. 375).

Par ailleurs, les mausolées *in villa* peuvent correspondre à deux types d'espaces funéraires. Ils constituent soit le point d'ancrage d'un cimetière domanial dans lequel sont ensevelis les personnels du domaine, comme c'est le cas notamment à Rians où de nombreuses tombes ont été implantées autour du mausolée (Brun 1999b, p. 604). Soit ils restent isolés, comme à Saint-Rémy-de-Provence, où aucune sépulture n'est venue s'agréger aux deux sépultures privilégiées, celles-ci devant donc être considérées comme appartenant au propriétaire ou à ses proches.

16. Il se situe probablement le long d'un des accès au domaine. Ce cheminement n'a pas été retrouvé, mais il est suggéré par la concentration de fossés présentant des directions identiques.

17. Liste établie par Philippe Leveau dans le cadre du rapport final d'opération (Leveau 2015).

18. Une position dominante assurant une meilleure visibilité est alors privilégiée (Lafon 2002, p. 117), ce qui n'est pas le cas ici.

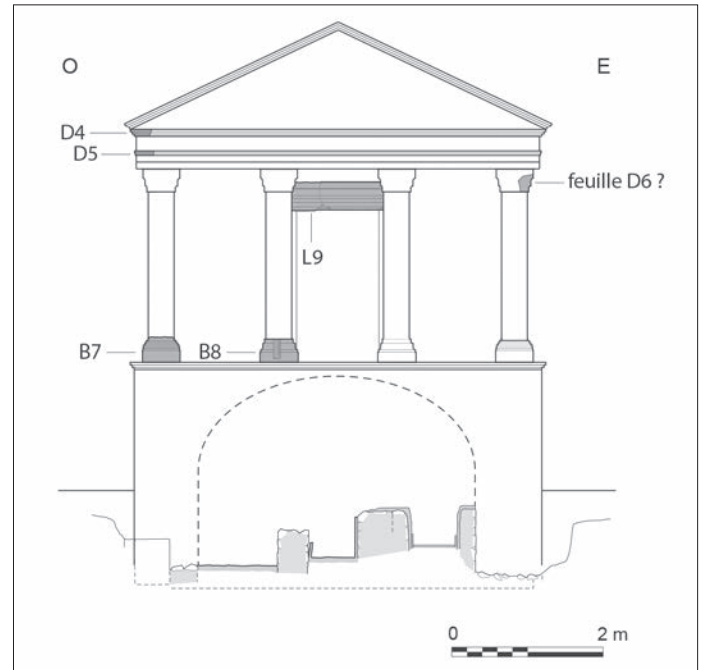


Fig. 23 – Seconde proposition de restitution du mausolée (DAO : G. Frommherz, d'après E. Saget-Basseuil).

Le choix de construire un monument de dimension importante nous renseigne sur le propriétaire du domaine. Ce *monumentum* (Gros 2001, p. 382) qui « sert à aviser, à rappeler » devait être largement visible dans le paysage et témoigne de l'importance et de la richesse du propriétaire.

Ce type de construction nécessite une dépense élevée qui était réservée à des catégories sociales fortunées. Yves Burnand propose une classification des monuments et suggère d'affecter en Narbonnaise un type particulier d'édifice funéraire à chacune des catégories sociales : la classe commerçante aurait ainsi privilégié le mausolée monumental avec tholos ou *cella* pour les statues des défunts, plus luxueux, et la classe des propriétaires terriens la « pile », généralement construite en petit appareil (Burnand 1975, p. 130). Le mausolée à tholos, dans l'état actuel de nos connaissances, est principalement connu durant le Haut-Empire. L'hypothèse d'un mausolée de type « pile » a été envisagée à partir de l'exemple du mausolée de Kasserine, mais ce type de construction ne possède pas de chambre funéraire souterraine et est construit en petit appareil ; les vestiges d'Ussol ne correspondent pas à ces critères. Suivant l'étude de Y. Burnand et les critères de richesse qu'il retient, il faut donc envisager que le mausolée d'Ussol ait été commandé par un riche propriétaire foncier, œuvrant probablement dans la production et le commerce du vin ou de l'huile. Cependant, les exemples de comparaison de mausolées-temples en Narbonnaise restent encore trop peu nombreux pour discuter plus avant du statut du commanditaire (fig. 24).

Enfin, aucune inscription funéraire n'a été conservée et nous ignorons donc l'identité des défunts. Toutefois, un couvercle de sarcophage fragmentaire en calcaire découvert en 1783 à proximité du mausolée et portant l'inscription grecque *ΓΟΡΓΟΝΙΧΑΙΠΕ* (« Gorgonios, adieu. »)<sup>19</sup> présente

19. Traduction tirée de Decourt 2004, p. 58. Les dimensions du couvercle données par cet auteur sont inexactes.



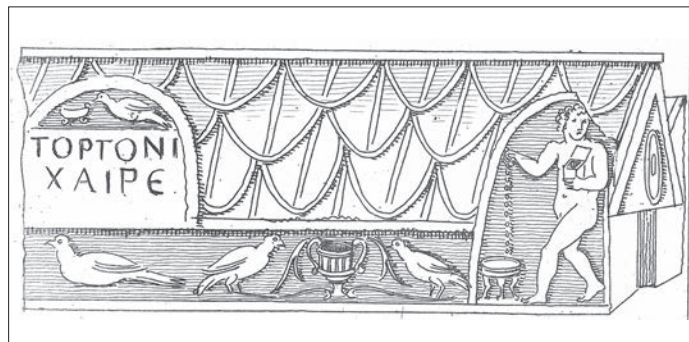


Fig. 24 – Représentation du couvercle de sarcophage figurant dans l'Atlas pour servir au voyage dans les départements du midi de la France de A.-L. Millin (1807, pl. LIX).

des dimensions compatibles (dimensions restituées de 2,36 x 0,92 m) avec celles de la seconde sépulture ainsi qu'une datation au IV<sup>e</sup> s., en accord avec celle du monument (Gateau, Gazenbeek dir. 1999, p. 263-264). Lors de la fouille de la villa, une découverte épigraphique a également été réalisée : il s'agit d'une patère en bronze portant une dédicace<sup>20</sup> gravée, partiellement lisible et mentionnant un dénommé *Sex(tus)* [...] *Messorianus*. Aucun de ces deux documents n'est directement ou indubitablement lié au mausolée, mais ils ouvrent des hypothèses qui pourront éventuellement être vérifiées grâce à des découvertes futures.

20. Lecture réalisée par S. Morabito du Service de l'archéologie de Nice-Côte-d'Azur.

## BIBLIOGRAPHIE

### ABRÉVIATIONS

AIBL	Académie des inscriptions et belles-lettres.
CAG	Carte archéologique de la Gaule.
Inrap	Institut national de recherches archéologiques préventives.
RAN	Revue archéologique de Narbonnaise.

### SOURCE ANCIENNE

Cicéron : *Lettres à Atticus*, in *Correspondance*, VIII, éd. et trad. J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1983.

### RÉFÉRENCES

- Achard-Corompt N., Kasprzyk M., Durost R, Bontrond R., avec la collab. de Gestreau R., Jemin R., Gérard M., Izri S., Nouvel P., Riquier V. 2016 : Présence des élites en milieu rural en territoires rème et tricasse durant le Haut-Empire : l'apport dans les monuments funéraires, in Castorio J.-N., Maligorne Y. (dir), *Mausolées et grands domaines ruraux à l'époque romaine dans le nord-est de la Gaule*, Bordeaux, Ausonius (coll. Scripta Antiqua, 90), p. 35-64.
- Beaujeu J. 1983 : Le sanctuaire de Tullia. Appendice I, in Cicéron, *Correspondance*, VIII, Paris, Les Belles Lettres, p. 275-299.
- Brun J.-P. 1999a : *Le Var*, Paris, AIBL (coll. CAG, 83-1), 488 p.
- Brun J.-P. 1999b : *Le Var*, Paris, AIBL (coll. CAG, 83-2), 494 p.
- Burnand Y. 1975 : Domitii Aquenses. Une famille de chevaliers romains de la région d'Aix-en-Provence. *Mausolée et domaine*, Montpellier, RAN (coll. Suppl. à la RAN, 5), 306 p.
- Cancela M.-L., Martin-Bueno M. 1993 : Hispanie romaine : architecture funéraire monumentale dans le monde rural, in Ferdière A. (dir.) 1993, p. 399-409.
- Collectif 1993 : Groupe de recherche sur l'Afrique antique – *Les Flavii de Cillium : Étude architecturale, épigraphique, historique et littéraire du mausolée de Kasserine* (CIL VIII, 211-216), Rome, École française de Rome (coll. Publications de l'École française de Rome, 169), 320 p.
- Decourt J.-C. 2004 : *Inscriptions grecques de la France (IGF)*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean-Pouilloux (coll. Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 38), 364 p.
- Delestre X., Salviat F., Golvin J.-C. 2015 : *Le mausolée de Saint-Rémy-de-Provence. Les Iulii, Jules César et la bataille de Zéla*, Paris, Errance, 192 p.
- Déville J. 2013 : *Les monuments funéraires en Gaule Narbonnaise*, Mémoire de master 1, université d'Aix-Marseille, 2 vol., 86 et 202 p.
- Dilly G., Mahéo N. 1997 : *Verreries antiques du Musée de Picardie*, Amiens, Paris, musée de Picardie/Somogy, 132 p.
- Fellague D. 2006 : Les mausolée de la nécropole de Trion à Lyon, in Moretti J.-C., Tardy D. (dir.) 2006, p. 355-376.
- Fellague D. 2009 : Les mausolée de Lugdunum, in Goudineau C. (dir.), *Rites funéraires à Lugdunum*, Paris, Errance, p. 117-134.
- Ferdière A. (dir.) 1993 : *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, Actes du colloque ARCHEA/AGER, Orléans, 7-9 février 1992*, Tours, Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France (coll. Suppl. à la Revue archéologique du Centre de la France, 6), 454 p.
- Février S. 2000 : La restitution architecturale du mausolée de Faverolles, in Walter H.

- (dir.), *La sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est des Gaules et dans les régions avoisinantes : acquis et problématiques actuelles*, Paris, Les Belles Lettres (coll. Annales littéraires de l'université de Besançon, 176), p. 203-226.
- Gateau F. 1996** : Le mausolée de Saint-Julienles-Martigues (Martigues, Bouches-du-Rhône) : relecture iconographique et contexte archéologique, *Bulletin archéologique de Provence*, 25, p. 59-68.
- Gateau F., Gazenbeek M. (dir.) 1999** : *Les Alpilles et la Montagne*, Paris, AIBL (coll. CAG, 13-2), 464 p.
- Graen D. 2008** : « Sepultus in villa » - die Grabbauten römischer Villenbesitzer. Studien zu Ursprung und Entwicklung von den Anfängen bis zum Ende des 4. Jahrhunderts nach Christus, Hamburg, Dr. Kovač (coll. Antiquitates, 46), 516 p.
- Gros P. 2001** : *L'architecture romaine, 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, Picard (coll. Les manuels d'art et d'archéologie antiques), 527 p.
- Hallier G., Guéry R., Lavagne H., Gascou J. 1990** : Le mausolée de Cucuron (Vaucluse), *Gallia*, 47, p. 145-202.
- Hasler A., Convertini F., Gasnier M., Sargiano J.-P., Chevillot P. 2018** : Une occupation du Néolithique ancien sous l'établissement antique d'Ussol à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), in Marticorena P., Ard V., Hasler A., Cauliez J., Gilbert C., Sénépart I. (dir.), « Entre deux mers » et Actualités de la recherche, Actes des 12<sup>e</sup> rencontres méridionales de Préhistoire récente, Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2016, Toulouse, Archives d'écologie préhistorique, p. 251-258.
- Lafon X. 2002** : La localisation des monuments funéraires, in Landes C. (dir.), *La mort des notables en Gaule romaine*, Catalogue d'exposition, musée archéologique Henri-Prades, 2001-2002, Lattes, éditions du musée Henri-Prades, p. 113-120.
- Leveau P. 2015** : Les relations spatiales : *sepultus in villa, sepultus in agro*, in Mellinand P., Saget-Basseuil E. (dir.) 2015, *Bouches-du-Rhône, Saint-Rémy-de-Provence, ZAC d'Ussol*, Rapport final d'opération de fouille archéologique, Nîmes, Inrap, vol. 2, p. 411-412.
- Malignorne Y. 2006** : Décor architectonique et datation de la tombe monumentale de Faverolles (Haute-Marne), *Bulletin de la Société archéologique Champenoise*, 4, p. 60-73.
- Mellinand P., Rodet-Belarbi I. 2013** : Découverte d'objets en ivoire dans une tombe d'un mausolée, en os et bois de cerf dans une villa à Saint-Rémy-de-Provence, *Instrumentum*, 38, p. 27-33.
- Millin A.-L. 1807** : *Atlas pour servir au voyage dans les départemens du midi de la France*, Paris, Imprimerie impériale, 80 pl.
- Mocci F. 2014** : Sur le piémont de la montagne Sainte-Victoire. Richeaume, Puylobier, in Nin N. (dir.), *Aix en Archéologie, 25 ans de découvertes*, Bruxelles, Snoeck (coll. Archéologie), p. 274-279.
- Moretti J.-C., Tardy D. (dir.) 2006** : *L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain*, Actes du colloque organisé par l'IRAA du CNRS et le musée archéologique Henri-Prades, Lattes, 11-13 octobre 2001, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques (coll. Archéologie et histoire de l'art, 24), 522 p.
- Olivier A. 1982** : Dalles de toiture en pierre sciée à Glanum : « Opus Pavonaceum » ?, *RAN*, 15, p. 69-98.
- Paillet J.-L., Tardy D. 2006** : Les monuments funéraires des Cars en Corrèze : premier bilan des recherches, in Moretti J.-C., Tardy D. (dir.) 2006, p. 445-472.
- Paone F. (dir.) 2011** : *Bouches-du-Rhône, Saint-Rémy-de-Provence, Bigau I, Avenue André et Denis Pellissier*, RFO de diagnostic archéologique, Nîmes, Inrap, 96 p.
- Pelletier J.-P., Poguet M. 1993** : Des prospections à la fouille : recherches à Eyguières (B.-d.-R.), *RAN*, 26, p. 181-234.
- Rolland H. 1946** : *Fouilles de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence)*, Paris, de Boccard (coll. Suppl. à Gallia, 1), 160 p.
- Roth-Congès A. 1983** : L'acanthé dans le décor architectonique protoaugustéen en Provence, *RAN*, 16, p. 103-134.
- Roth-Congès A. 1993** : Les mausolées du sud-est de la Gaule, in Ferdière A. (dir.) 1993, p. 389-396.
- Roth-Congès A. 2009** : Pour une datation triumvirale du mausolée des Iulii à Glanum, in Gaggadis-Robin V., Hermay A., Reddé M., Sintès C. (dir.), *Les ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie*, Actes du X<sup>e</sup> colloque international sur l'art provincial romain, Arles et Aix-en-Provence, 21-23 mai 2007, CCJ-Musée de l'Arles Antique, Arles, Musée départemental Arles antique, Aix-en-Provence, Centre Camille-Jullian, p. 59-70.
- Tardy D. 1994** : *Le décor architectonique de Saintes antique*, II, *Les entablements*, Bordeaux, Aquitania (coll. Suppl. à Aquitania, 7), 174 p.
- Ubelaker D. H. 1984 (2<sup>e</sup> éd.)** : *Human skeletal remains. Excavations, analysis, interpretation*, Washington, Taraxacum, 119 p.
- Valensi P. 1996** : Taphonomie des grands mammifères et paléontologie à la grotte du Lazaret (Nice-France), *Anthropozoologica*, 23, p. 13-28.